



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

02

TELECOMMUNICATION

03

EDUCATION

01

ADMINISTRATION

01

RURAL

03

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1924

4 Novembre 2019

4 November 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(*) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	138/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 04/09/201 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°138/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION TYPE 4X4, D'UN MINI-BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICKUP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP/MINEPAT - CHAPITRE 94, EXERCICE : 201 9 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	23-11-2019

2	Reference	167/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 31/10/20 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 167/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 31 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE EXERCICE : 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-11-2019

3	Reference	0000223/AONO/UD/CIPM/19du 31 Octobre 2019 Lire
	Titre/objet	0000223/AONO/UD/CIPM/19DU 31 OCTOBRE 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE TYPE R+2 DEVANT SERVIR DE SALLES DE COURS AUX FILIÈRES PROFESSIONNELLES AU CAMPUS II DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EXERCICES 2019 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-11-2019

4	Reference	004/AONR/FODECC/CSPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONR/FODECC/CSPM/2019 DU 04 NOVEMBRE 2019EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 A 2018 DES PROJETS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-11-2019

5	Reference	005/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2019 DU 04 NOVEMBRE 2019POUR LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFEFINANCEMENT : 1140020 222801 FODECC
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-11-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	N°00000285/AAMI/ART/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000285 /AAMI/ART/2019 DU 30 OCTOBRE 2019POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DES CHIFFRES D'AFFAIRES DES OPERATEURS CONCESSIONNAIRES MOBILES (MTN CAMEROON, ORANGE CAMEROUN, VIETTEL CAMEROUN)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-12-2019

7	Reference	N°00000288/ART/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000288/ART/CIPM/2019 DU 31 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0000198/AOIO/ART/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU SPECTRE DES FRÉQUENCES RADIOÉLECTRIQUES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	N° 25/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 25/C/FEICOM/DG DU 04 NOVEMBRE 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°016/DC/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL RÉSEAU INFORMATIQUE AU FEICOM,
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

10	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

11	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [N° 25/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 25/C/FEICOM/DG DU 04 NOVEMBRE 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°016/DC/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL RÉSEAU INFORMATIQUE AU FEICOM,

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

13

Reference [N° 00000287/ART/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00000287/ART/DG DU 31 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0000198/AOIO/ART/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU SPECTRE DES FRÉQUENCES RADIOÉLECTRIQUES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

14

Reference [N°25/D/FEICOM/DG DU 04 NOVEMBRE 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°25 /D/FEICOM/DG DU 04 NOVEMBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°016/DC/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL RÉSEAU INFORMATIQUE AU FEICOM FEICOM.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [N° 19-018/UN/R/SG/DIPD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 19-018/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 29 OCT 2019 PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/20L9/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 24 SEPTEMBRE 2019. POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES DE FONCTION, UN BUS CLIMATISÉ DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

16

Reference [N°002 /DP/J09/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION PREFECTORALE N°002 /DP/J09/SAEFPORTANT RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°018/DAO /P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 03 OCTOBRE 2019, POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES TOITURES, ÉTANCHÉITÉ, PLAFONDS, SOLS INTÉRIEURS ET SOUBASSEMENT EXTÉRIEUR AU LYCÉE MIXTE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

17

Reference [001/A/ C-NZP/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 005/AONO/C-NZP/CIPM/2019 DU 14/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) A L'HOTEL DE VILLE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'OREGION DU CENTRE – FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE DE NGOMEDZAP - EXERCICE 2019. ADDITIF N°001

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°138/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION TYPE 4X4, D'UN MINI-BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICKUP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP/MINEPAT - CHAPITRE 94, EXERCICE : 201 9 ET SUIVANT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Université de Ngaoundéré exercice 2019, le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) véhicules de fonction de type 4x4, d'un mini-bus climatisé de 26 places et d'un pickup 4X4 double cabine à l'Université de Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de l'avis d'appel d'offres consistent à la fourniture de deux (02) véhicules de fonction de type 4x4, d'un mini bus climatisé de 26 places et d'un pickup 4x4 double cabine à l'Université de Ngaoundéré, avec leurs accessoires, transport, manutention, mise en service et réception.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération issus des études préalables sont ;

- Lot1 : soixante quinze millions (75 000 000) francs CFA ;
- Lot2 : cinquante millions (50 000 000) francs CFA ;
- Lot3 : quarante cinq millions (45 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La fourniture objet de l'avis d'appel d'offres comporte trois (03) lots :

- **Lot1** : un véhicule pick-up 4x4 double cabine et un véhicule de fonction type 4x4;
- **Lot2** : un mini-bus climatisé de 26 places confortables ;
- **Lot3** : un véhicule de fonction type 4x4.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement Publics du MINEPAT, Chapitre 94, Exercice 2019 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP ; 454, téléphone : 699 85 13 82 dès publication du présent

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Direction des infrastructures , de la Planification et du Développement de l'université de N'Gaoundéré. BP : 454, téléphone : 699 85 13 82, dès publication du présent avis contre versement de la somme non remboursable de :

- Lot1 : soixante quinze mille (75 000) francs CFA ;
- Lot2 : cinquante mille (50 000) francs CFA ;
- Lot3 quarante cinq mille (45 000) francs CFA.

Représentant les frais d'achat du dossier, payable dans une Agence BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP »

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP: 454, téléphone: 699 85 12 82 ou plus tard **le 23 Novembre 2019 à 12 heures**, et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°138/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION TYPE 4X4, D'UN MINI-BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICKUP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison de la fourniture objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois.

Lieu de livraison

Le lieu de livraison est : Université de Ngaoundéré, Campus de Dang.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

- Lot 1 : sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA ;
- Lot 2 : cinq cent mille (500 000) francs CFA ;
- Lots 3 : quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA,

valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres technique et financières aura lieu **le 23 Novembre 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marches auprès de l'Université de Ngaoundéré, dans la salle de réunion du CDTIC de cette Institution.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

A) PIECES ADMINISTRATIVES

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après le délai supplémentaire accordé par la Commission lors de la séance d'ouverture ;
- Absence de la caution de soumission.

B) OFFRES TECHNIQUES

- Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du concessionnaire ;
- Non acceptation des conditions du contrat (paraphe de toutes les pages et signature des dernières pages à la fois du CCAP et des Spécifications Techniques) ;
- Non respect de plus de trois critères essentiels

C) OFFRES FINANCIERES

- Absence de prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire d'un poste quantifié ;
- Absence du détail estimatif et quantitatif ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires.

D) TOUTES PIECES

- Fausses déclarations ;
- Falsification des pièces ;

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Les chiffres d'affaires des trois (03) dernières années et tes bilans financiers des trois dernières années certifiés par un comptable agréé; **Oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité de ressources financières propres ; **Oui/non**
3. Les références du Soumissionnaire dans le domaine de fourniture de matériels roulants;..... **Oui/non**
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; **Oui/non**
5. L'expérience du personnel d'encadrement ; **Oui/non**
6. Le service après vente ; **Oui/non**
7. les preuves d'acceptation des conditions du Marché. **Oui/non**

Le non respect de trois et plus de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié à l'étape d'analyse des offres techniques, et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré, BP : 454, téléphone : 699 85 13 82.

Lutte contre la corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 4 Novembre 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 167/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 31 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ EXERCICE : 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement public de l'Université de Ngaoundéré Exercice 2019, le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois (03) forages à énergie solaire à l'Université de Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à :

- L'étude et installation du chantier ;
- La foration ;
- L'équipement et développement des forages ;
- L'assainissement des forages ;
- La pose et Installations solaires.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt trois millions (23 000 000) francs CFA.**

Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution est : Université de Ngaoundéré, Campus de Dang

4. Allotissement

Les travaux ne comportent qu'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées sur le territoire national.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de fonctionnement de l'Université de Ngaoundéré, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de N'Gaoundéré BP 454, téléphone : 699 85 13 82, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Direction des infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de N'Gaoundéré BP : 454, téléphone : 699 85 13 82 contre versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable dans une Agence BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP », dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont l'original et huit (08) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454, téléphone 699 85 13 82 au plus tard **le 21 Novembre 2019 à 14 heures**, et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 167/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/APM/2019 DU 31 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en Charge des Finances et dont la liste figure dans les pièces 12 du DAO d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 21 Novembre 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de N'Gaoundéré, dans ses locaux au sein de l'institution.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires :

A) Pièces Administratives

- Absence d'une pièce administrative ou non -conformité persistante d'une pièce administrative après le délai supplémentaire de 48 heures, accordé par la Commission lors de la séance d'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission.

B) Offres Techniques

- Matériels techniques minimum présentés non - conforme ;
- Non acceptation des conditions du contrat (paraphé de toutes les pages et signature des dernières pages à la fois du CCAP et du CCTP) ;
- Non respect de plus de trois critères essentiels.

C) Offres Financières

- Absence d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires d'un poste quantifié ;
- Absence du détail estimatif et quantitatif ;
- Absence du sous-détail des prix.

D) Toutes pièces

- les fausses déclarations ;
- la falsification des pièces ;

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Les chiffres d'affaires des trois (03) dernières années et les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un expert comptable; **Oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité de ressources financières propres ; **Oui/non**
3. Les références du soumissionnaire dans les travaux de construction ; **Oui/non**
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; **Oui/non**
5. L'expérience du personnel d'encadrement ; **Oui/non**
6. Les propositions techniques **Oui/non**
7. Les preuves d'acceptation des conditions du marché..... **Oui/non**

Le non respect de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qualifié 6 l'étape d'analyse des offres techniques, et dont l'offre financière est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré B.P. 454 Ngaoundéré, Tél: 699 85 13 82.

Lutte contre la corruption

«Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 »

NGAOUNDERE le 25 Octobre 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

UNIVERSITÉ DE DOUALA

0000223/AONO/UD/CIPM/19DU 31 OCTOBRE 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE TYPE R+2 DEVANT SERVIR DE SALLES DE COURS AUX FILIÈRES PROFESSIONNELLES AU CAMPUS II DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EXERCICES 2019 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
FS461-390001 220303

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des étudiants, le Recteur de l'Université de Douala lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour le parachèvement des travaux de construction d'un bâtiment R+2 devant servir de salles de cours aux filières professionnelles au Campus II de l'Université de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment le parachèvement des travaux de gros œuvre déjà entamés, et l'exécution des travaux de finition d'un bâtiment de type R+2 et toutes les suggestions qui y sont liées suivant le Cahier des clauses Techniques particulières (CCTP) ci joint.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et disposant de références datant d'au plus cinq (05) ans.

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de l'Université de Douala, exercices 2019 et suivant sur la ligne d'imputation n° **FS461-390001 220303**.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (CDIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n°02 téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 dès publication du présent avis

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulter auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (CDIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n°02 ; téléphone 699 25 85 04/ 691 27 74 75, dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) francs CFA** payée au compte CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (CDIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n°02 ; téléphone 699 25 85 04/ 691 27 74 75, au plus tard le **28 Novembre 2019** à 13 heures et devra porter la mention :

**“Appel d’Offres National Ouvert
N°0000223/AONO/UD/CIPM/19 du 31 Octobre 2019 en procédure d’urgence, pour le parachèvement des
travaux de construction d’un bâtiment de type R+2 devant servir de salles de cours aux filières
professionnelles au Campus II de l’Université de Douala.
A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”**

8. Delai de Livraison

Le délai total maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de huit (08) mois

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **8 000 000** (huit millions) francs CFA établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

L'absence de ladite caution entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours

10. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de moins **de trois (03) mois**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **28 Novembre 2019** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala dans sa salle sise au bâtiment abritant les services de la DAAPA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

- L'évaluation des offres se fera conformément aux critères ci-après pouvant entraîner l'élimination :
- Absence d'une caution de soumission ;
- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence d'une ligne de crédit d'au moins 25% de son offre financière ;
- Note technique inférieure à 75% de « oui ».
- Absence de la Déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire dans son offre technique, de n'avoir pas abandonné un marché au cours des (03) trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

critères de qualification

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- Les références de l'entrepreneur ;
- La méthodologie et le planning ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- L'expérience du personnel d'encadrement.

Le candidat ayant obtenu une note technique inférieure à 75 % de oui sera disqualifié.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (CDIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n°02 ; téléphone 699 25 85 04/ 691 27 74 75.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 31 Octobre 2019

Le RRECTEUR

ONDOA Magloire

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONR/FODECC/CSPM/2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 A 2018 DES PROJETS DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue du recrutement d'un cabinet ou bureau d'études chargé de l'audit technique des exercices 2006 à 2018 des projets du FODECC.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt **N°004/ASMI/FODECC/2019** du **15 juillet 2019** publié dans le Journal des Marchés (JDM) N°1846 du **15 juillet 2019** et modifié par le Communiqué Rectificatif **N°001/CR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019** du **25 juillet 2019** publié dans le JDM N°1857 du **30 juillet 2019**.

2. Consistance des prestations

La mission consiste à :

De façon générale :

- mettre à la disposition des autorités compétentes et de tous les organismes publics compétents ainsi que tous les acteurs des filières Cacao et Café, des informations leur permettant de mieux apprécier la qualité de la gestion des fonds alloués au financement des projets au FODECC et des Projets de son Portefeuille ;
- apprécier l'efficacité des entités sus-citées impliquées dans le développement et la relance des filières Cacao/Café.
- élaborer à l'attention des autorités compétentes une note d'orientation encadrant la politique d'investissement public nécessaire au développement des filières cacao et café au niveau national

De façon spécifique :

- Au niveau Cadrage institutionnel et de la vision stratégique
- relire et analyser la pertinence des conventions ;
- vérifier la pertinence de la formulation et de la consistance des conventions signées avec les ordonnateurs techniques ;
- analyser la cohérence et l'harmonisation des interventions dans les filières ;
- Au niveau du contenu thématique des interventions
- vérifier la cohérence et la conformité des projets des ordonnateurs par rapport aux objectifs du plan de relance et de développement des filières Cacao et Café horizon 2020
- questionner la pertinence des objectifs de chaque projet :
- Au niveau de la qualité des livrables et de la satisfaction des bénéficiaires:
- apprécier la conformité technique des réalisations par rapport aux exigences de chaque projet « documents, projet, convention, avenants aux conventions, cahiers de charges
- vérifier la satisfaction de l'encadrement par les ordonnateurs, de la stratégie de mise en œuvre et les critères de sélection des bénéficiaires des interventions des projets ;
- apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires pour l'ensemble des projets du portefeuille FODECC ;
- Au niveau de la mise en œuvre et des mécanismes de suivi des interventions
- évaluer les missions techniques assignées à l'Administration du FODECC
- examiner l'encadrement des projets par les ordonnateurs techniques ;
- analyser la cohérence et l'harmonisation des interventions dans les filières.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des Etudes préalables est de cent dix millions (110 000 000) F CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) lot.

5. Participation et origine

Faisant suite au Communiqué N° 001/CR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 du 08 août 2019 portant publication du résultat de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°004/ASMI/FODECC/2019 du 15 juillet 2019 pour la pré-qualification des bureaux d'études ou des cabinets pour l'audit technique des exercices 2006 à 2018 des projets du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC), la participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats inscrits sur la liste ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	Téléphone
1	Groupeement CIBLE RH - AGESFO	222 22 10 26 / 233 43 04 82 / 233 43 09 71
2	DIASO	233 427 678
3	ADVANCED CONSULTING GROUP (ACG)	675 582 148

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget du FODECC de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire **2019 391 01 114 00 10 61 20 52**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 26-mail : contact@fodecc.cm, dès la publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu ou retiré aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé , 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 26, -mail : contact@fodecc.cm, dès la publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 100 000 F CFA (cent mille) au « Compte Spécial de CAS- ARMP » ouvert à la BICEC sous le n° 33598860001 – 94.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé , 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 26, E-mail : contact@fodecc.cm, au plus tard le **28 novembre 2019 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONR/FODECC/CSPM/2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 A 2018 DES PROJETS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

La durée maximale pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offre est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la mission. Cette estimation prend en compte le temps nécessaire pour la production des rapports.

11. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission d'un montant de deux millions deux cent mille (2 200 000) F CFA devra être introduite dans les pièces du soumissionnaire sous peine de rejet. Elle devra être produite et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du Dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres Techniques interviendra dans un premier temps. Elle sera suivie dans un second temps de l'ouverture des Offres Financières des soumissionnaires.

L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres Techniques aura lieu le **28 novembre 2019 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC dans la salle de conférence de l'immeuble Siège du FODECC, sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100 et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

Seuls peuvent y assister, les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

14. Critères d'évaluation

13-1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ;

Absence de la caution de soumission;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ;

Omission d'un Prix Unitaire Quantifié.

13-2 Critères Essentiels :

L'évaluation de l'Offre Technique portera sur les critères essentiels suivants :

Présentation générale de l'Offre : 03 points

Expérience et références du Cabinet/Bureau d'Etudes : 30 points

Organisation et méthodologie : 15 points

Moyens logistiques et matériel : 07 points

Qualification et compétences techniques et professionnelles du personnel clé : 45 points

TOTAL: 100 POINTS

14/ Méthode de sélection du Cabinet ou du Bureau d'Etudes :

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante et satisfait à tous les critères éliminatoires.

Le score financier se calculera selon la formule suivante :

$$SF = 100 \times Fm/F,$$

SF étant le score financier,

FM la proposition financière la moins disante et

F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

$$T=0,80 \text{ et } F= 0,20$$

La note globale est : $0,80 \times St + 0,20 \times Sf$.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Bastos-Yaoundé, 2^{ième} étage de l'immeuble Siège, téléphone 222 21 88 24.

Dénonciation et Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 4 Novembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE FINANCEMENT : 1140020 222801 FODECC

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la quête permanente de performance, l'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'acquisition de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le MOUNGO.

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente prestation consiste en la fourniture des tablettes et des GPS au FODECC :

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
01	Tablettes 4 G	Tablette Androïde : Écran : au moins 7 pouces, Résolution : au moins 1024*600, Mémoire: 16gb, Réseau: W RAM :? 1GB Batterie au moins 3000mah, Système d'exploitation androïde, Connectivité Bluetooth, Support carte SD
02	GPS	Écran au moins 2.2 pouce monochrome, GPS, Résistance à l'eau : ipx7, interface USB, Technologies Hotfix e compatibles

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la Lettre Commande est de **TTC FCFA douze millions (12 000 000)**.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine concerné et installées en République du Cameroun.

5. Financement

Le financement des fournitures et services connexes, objets de la présente Demande de Cotation est assuré par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café pour l'exercice 2019 - **Ligne 1140020 - 222801**.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès diffusion du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA**, payable au compte spécial CAS-ARMP n°**335 988 60001-94** valable dans toutes les agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le **27 novembre 2019 à 13 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.

Les Offres devront porter la mention suivante : « **Demande de Cotation N° 005/DC/FODECC/CSPM/2019 du 04 novembre 2019 pour l'acquisition de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le MOUNGO au FODECC.** », « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation. La livraison se fera à Yaoundé, à l'immeuble siège du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent quarante mille (240.000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°7 du présent Dossier de Consultation.

La durée de validité de ce cautionnement est de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **27 novembre 2019** à partir de **14 heures** dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

12.1 Principaux Critères éliminatoires

- Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ;
- Absence de la caution de soumission de 240 000 FCFA ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels, les points 3 et 4 étant obligatoires ;
- Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés dans l'original et les copies ;
- Absence de la Capacité financière ? à 09 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.

12.2 Critères essentiels

- Présentation de l'Offre avec des intercalaires de couleur autre que le blanc ;
- Références de l'entreprise (justifier de deux (02) marchés au moins au cours des cinq (05) dernières années ; joindre un Contrat/Lettre Commande/Bon de Commande et le Procès-verbal de Réception/Bordereau de Livraison afférent) ;
- Délai de livraison inférieur ou égale à quinze (15) jours ;
- Garantie du matériel de douze (12) mois ;
- Preuve d'acceptation du marché (Projet de Lettre Commande et Caractéristiques techniques paraphés, cachetés et signés à la dernière page).

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au Soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24.

DENONCIATION ET CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 4 Novembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000285 /AAMI/ART/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DES CHIFFRES D'AFFAIRES DES OPERATEURS CONCESSIONNAIRES MOBILES (MTN CAMEROON, ORANGE CAMEROUN, VIETTEL CAMEROUN)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) a pour objet la constitution d'une liste restreinte de cabinets devant soumissionner pour l'appel d'offres restreint portant sur l'audit des Chiffres d'Affaires des opérateurs concessionnaires mobiles (MTN CAMEROON, ORANGE CAMEROUN, VIETTEL CAMEROUN)

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'audit des Chiffres d'Affaires couvrant les exercices 2015 à 2018 des opérateurs concessionnaires des réseaux de communications électroniques, les missions à réaliser recouvrent les tâches suivantes :

L'audit des chiffres d'affaires des opérateurs afin de **s'assurer de l'authenticité des données financières transmises à l'Agence, aux fins de sécuriser les redevances annuelles (4,5% du Chiffre d'Affaires HT) du secteur.**

De manière spécifique, il s'agira :

- D'extraire et de consolider, par catégorie de revenus, les données financières issues du système de facturation de l'opérateur concessionnaire ;
- De collecter toutes les pièces justificatives des données financières consolidées à partir du système de facturation de l'opérateur concessionnaire ;

Il s'agit en particulier :

- D'auditer les outils et plateformes de « billing », « HLR », USSD, CRM, VAS,... ;
- D'auditer les processus de facturation ;
- De rapprocher avec les CDR (Call Detail Record) des opérateurs concernés ;
- De collecter toutes les informations relatives aux services voix, data, mobile money, interconnexion, autre vente de produits (matériel, services, etc...)
- De rapprocher les opérations de monétique (mobile money) avec celles enregistrées par la Banque qui valide les transactions.
- De consolider les chiffres d'affaires par catégorie comptable à partir des balances des comptes certifiées ;
- D'analyser les écarts entre les informations financières issues du système de facturation et la balance des comptes ;
- D'analyser les écarts entre les chiffres d'affaires déclarés dans la DSF et ceux figurant dans la balance des comptes.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux cabinets nationaux et internationaux justifiant de compétences dans la finance, la comptabilité, l'audit, l'économie et/ou l'ingénierie dans le secteur des communications électroniques.

PROFIL DU CANDIDAT

Pour soumissionner à cet AAMI, le cabinet devra :

- Bénéficier d'une expérience avérée dans les missions d'audits comptable, financier et technique des opérateurs de communications électroniques ;
- Jouir d'une expérience pratique en matière d'audit du chiffre d'affaires dans le secteur des communications électroniques ;
- Ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes ou d'expert-comptable auprès de ces opérateurs au cours des quatre (04) dernières années soit les exercices à auditer ;
- Ne pas avoir participé à la mise en place de la comptabilité analytique de ces opérateurs ;
- Avoir une parfaite connaissance des problématiques de nature technique, économique et réglementaire du secteur des communications électroniques et en particulier du secteur des télécommunications camerounais ;
- Disposer d'une équipe d'experts ayant des compétences avérées en matière de séparation comptable et de comptabilisation des coûts des opérateurs concessionnaires de télécommunications.

Et pour chacun des experts individuels proposés :

- Ne pas avoir exercé les fonctions de commissaire aux comptes, d'expert en télécommunications ou en Système d'information pour l'un des opérateurs concessionnaires, leurs filiales et entreprises affiliées sous le couvert d'un autre cabinet, au cours des trois (3) dernières années sur le territoire camerounais ;
- Ne pas avoir de conflits d'intérêts dans l'exécution de la prestation.

4. Financement

Les prestations relatives au présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget des opérateurs concessionnaires conformément à l'article 23 de la loi n°2010/013 du 21 décembre 2010 de modifiée et complétée par la loi n°2015/006 du 20 avril 2015 régissant les communications électroniques au Cameroun.

DUREE DE LA MISSION

La mission sera réalisée sur une période maximale de trois (03) mois.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART sise à l'immeuble CRISTAL de la Direction Générale de l'ART situé au quartier Bastos- face Ambassade du Nigeria, à Yaoundé B.P.6132, Tél. : 222 23 03 80/222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48, sous pli fermé au plus tard le **09 Décembre 2019 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

« **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000285/AAMI/ART/2019 du 30 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DES CHIFFRES D'AFFAIRES DES OPERATEURS CONCESSIONNAIRES MOBILES ET FIXE (MTN CAMEROON, ORANGE CAMEROUN, VIETTEL CAMEROUN)** »

Passé ce délai, aucune offre ne sera acceptée.

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir deux (02) enveloppes intérieures cachetées :

- Une première enveloppe cachetée dite « **enveloppe A** » marquée comme telle, portant la mention « **Dossier administratif** » ;
- Une deuxième enveloppe cachetée dite « **enveloppe B** » marquée comme telle, portant la mention « **Dossier technique** ».

6. Composition du dossier

L'ART invite les candidats intéressés à fournir les pièces administratives et un dossier technique, présentés en deux (02) volumes :

- Volume 1 : Dossier administratif

Le dossier administratif comprendra les documents suivants :

1. La déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant ressortir sa raison sociale, son adresse et le cas échéant, les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;
2. Une pièce en cours de validité justifiant de l'existence légale du Cabinet ;
3. L'attestation de non exclusion des marchés publics.

- Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

1. Une lettre de motivation du Cabinet montrant son intérêt pour la mission ;
2. Présentation de l'organigramme complet de la structure du cabinet ;
3. Liste du personnel d'encadrement pour les tâches à exécuter dont :

- Un **Chef de mission, Expert-comptable** (Bac+5 minimum) avec au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine d'audit comptable;

- Un **assistant comptable** (Bac+2 minimum) au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine d'audit comptable et une parfaite maîtrise des tableurs ;

- Un **ingénieur en télécommunications** (Bac+5 minimum) avec au moins dix (10) ans d'expérience dans le secteur des télécommunications et au moins deux (02) projets dans le domaine du contrôle du système d'information commercial et financier des opérateurs du secteur des télécommunications.

Cette liste sera accompagnée pour chaque personne d'un Curriculum Vitae (CV) dûment daté et signé, de la copie (certifiée conforme pour les nationaux) des diplômes les plus élevés, des attestations d'inscription à l'ordre du pays d'origine pour les experts comptables, et des références des missions réalisées par les experts (pour chaque projet ou étude, fournir une attestation de participation à la réalisation du projet ou de l'étude ou toute autre pièce justificative signée par le bénéficiaire) ;

1. Les références des missions similaires réalisées par le Cabinet au cours des dix (10) dernières années accompagnées des copies des premières et dernières pages des contrats ainsi que les procès-verbaux de réception et/ou les certificats de bonne fin ou toute autre pièce justifiant la réalisation de l'étude signée par le bénéficiaire.

7. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note inférieure à 70 points sur 100 ;
- Avoir exercé un mandat de commissariat aux comptes auprès d'un opérateur concessionnaire du secteur des télécommunications au cours des trois (3) derniers exercices.

- Critères essentiels :

Le dossier de candidature sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-dessous :

N°

Critères d'évaluation des soumissionnaires



01	Présentation du cabinet (Organigramme détaillé de la structure)	03 pts
Références du cabinet		20 pts
02	<p>Références générales dans la réalisation d'audits comptables et financiers (5 points par étude, deux projets)</p> <p><i>Pour chaque mission d'audit, fournir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -1^{ère} et dernière pages du contrat y afférent et ; -PV de réception y afférent ou toute autre pièce justifiant de la réalisation de la mission d'audit signée par le bénéficiaire 	10 pts
03	<p>Références dans la réalisation d'audits comptables et financiers dans le domaine des télécommunications (5 points par étude, deux projets)</p> <p><i>Pour chaque mission d'audit, fournir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -1^{ère} et dernière pages du contrat y afférent et ; -PV de réception y afférent ou toute autre pièce justifiant de la réalisation de la mission d'audit signée par le bénéficiaire 	10 pts

04	Qualifications de l'équipe et Expérience de l'expert et son personnel	50 pts
	a- Chef de mission, Expert-comptable	20 pts
	- Niveau Bac+5 minimum	05
	- Expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine d'audit comptable	05
	- Missions d'audit comptable, technique, économique ou réglementaire dans le secteur des télécommunications (10 pts à raison de 5 pts par projet)	10
	<i>Fournir une attestation de participation à la réalisation du projet ou toute autre pièce justificative signée par le bénéficiaire</i>	
	b- Assistant comptable	12 pts
	- Niveau Bac+2 minimum	03
	- Expérience d'au moins cinq (05) ans	03
	- Missions d'audit comptable technique, économique ou réglementaire (6 pts à raison de 3 pts par projet)	06
	<i>Fournir une attestation de participation à la réalisation du projet ou toute autre pièce justificative signée par le bénéficiaire</i>	
	c- Expert en télécommunications	18 pts
- Niveau Bac+5 minimum	03	
- Expérience d'au moins dix(10) ans	03	
- Missions d'audit comptable technique, économique ou réglementaire dans le secteur des télécommunications (06 pts à raison de 3 pts par projet)	06	
<i>Fournir une attestation de participation à la réalisation du projet ou toute autre pièce justificative signée par le bénéficiaire</i>		
- Missions de contrôle/mise en place du système d'information commercial et financier des opérateurs du secteur des télécommunications. (06 pts à raison de 3 pts par projet)	06	
<i>Fournir une attestation de participation à la réalisation du projet ou toute autre pièce justificative signée par le bénéficiaire</i>		
07	Capacité financière	05 Pts
	Capacité financière ? 50 000 000 FCFA	05

	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux termes de références (TDR)	15 Pts
08	<i>Compréhension et analyse des TDR :</i> -si médiocre : 2 pts -si satisfaisante : 3 pts -si très bonne : 5 pts	05
	<i>Méthodologie proposée pour la réalisation de l'étude :</i> -si médiocre : 2 pts -si satisfaisante : 3 pts -si très bonne : 5 pts	05
	<i>Chronogramme de mise en œuvre du projet :</i> -si médiocre : 2 pts -si satisfaisante : 3 pts -si très bonne : 5 pts	05
09	Moyens matériels	05 pts
	<i>Matériels informatiques (au moins 2 ordinateurs)</i>	03
	<i>Imprimantes (au moins 1 imprimante)</i>	02
10	Présentation du dossier	02 pts
	Sommaire	0,5
	Clarté du document (texte et image)	0,5
	Reliure	0,5
	Pagination	0,5
	Total	100

8. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel à Manifestation d'Intérêt, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser aux heures ouvrables à la Direction des Licences, de la Concurrence et de l'Interconnexion ou à la Cellule des Marchés de l'ART, sise à l'immeuble CRISTAL de la Direction Générale de l'ART situé au quartier Bastos-face Ambassade du Nigeria, à Yaoundé B.P. 6132, Tél. : 222 23 03 80/222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48.

9. Evaluation et publication des résultats

Les cabinets ayant obtenu une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint.

Les cabinets non retenus pourront retirer leurs dossiers sous quinzaine suivant la publication des résultats de la présente pré-qualification. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 30 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00000288/ART/CIPM/2019 DU 31 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0000198/AOIO/ART/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU SPECTRE DES FRÉQUENCES RADIOÉLECTRIQUES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :
Par Décision N° 0000287 ART/DG du 31 Octobre 2019

La société ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE	DELAI DE LIVRAISON
		TTC (F CFA)	
01	SOCATRANS BP : 12 149 Douala Tel : 699 28 75 09	46 269 000	30 jours

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de marché y relatif. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 31 Octobre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ZOO ZAME Philemon

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N° 25/C/FEICOM/DG DU 04 NOVEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
DE LA DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°016/DC/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LA
FOURNITURE DU MATÉRIEL RÉSEAU INFORMATIQUE AU FEICOM,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N° 25 /D/FEICOM/DG du 04 NOVEMBRE 2019

L'Entreprise ci-après, a été déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au Dossier d'Appel d'Offre sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'Entreprise INFOGENIE TECHNOLOGIES SARL BP : 14 950 YAOUNDE	NEUF MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE CINQ (9 799 965) francs CFA TTC	VINGT-NEUF (29) jours

Le responsable de ladite Entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la lettre-commande. En outre, l'adjudicataire à 72 heures pour souscrire à ladite lettre-commande.

YAOUNDE le 4 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° 25/C/FEICOM/DG DU 04 NOVEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°016/DC/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL RÉSEAU INFORMATIQUE AU FEICOM,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 25 /D/FEICOM/DG du 04 NOVEMBRE 2019

L'Entreprise ci-après, a été déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au Dossier d'Appel d'Offre sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'Entreprise INFOGENIE TECHNOLOGIES SARL BP : 14 950 YAOUNDE	NEUF MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE CINQ (9 799 965) francs CFA TTC	VINGT-NEUF (29) jours

Le responsable de ladite Entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la lettre-commande. En outre, l'adjudicataire à 72 heures pour souscrire à ladite lettre-commande.

YAOUNDE le 4 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N° 00000287/ART/DG DU 31 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0000198/AOIO/ART/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU SPECTRE DES FRÉQUENCES RADIOÉLECTRIQUES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Constitution ;

VU la loi n°2010/013 du 23 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ;

VU la Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

VU le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier ministre Chef du gouvernement ;

VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

VU le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2017/286 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation de Télécommunications (ART) ;

VU la décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juillet 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics.

Vu la Résolution n°0320/ART/CA du 26 décembre 2017, portant adoption du Projet de Performances des Administrations (PPA) de l'exercice 2018 de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

VU la décision n°000109/ART/DG du 24 juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

VU le dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°0000198/AOIO/ART/CIPM/2019 du 27 juin 2019 pour la fourniture des pièces de rechange des équipements de contrôle de la qualité du spectre des fréquences radioélectriques à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART);

VU les offres ainsi constituées dans le cadre de cette consultation.

DECIDE :

Article 1^{er} : LA SOCIETE CAMEROUNAISE DE TRANSIT ET DE TRANSPORT (SOCATRANS) BP : 12 149 Douala est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert N°0000198/AOIO/ART/CIPM/2019 du 27 juin 2019 pour la fourniture des pièces de rechange des équipements de contrôle de la qualité du spectre des fréquences radioélectriques à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART); pour *le montant de quarante-six million deux cent soixante-neuf mille (46 269 000) Francs CFA TTC pour le délai de trente (30) jours.*

Article 2 : Le responsable de l'établissement suscité est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de l'Agence de Régulation des Télécommunications pour l'établissement du marché correspondant.

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N°25 /D/FEICOM/DG DU 04 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°016/DC/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL RÉSEAU INFORMATIQUE AU FEICOM FEICOM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le décret N°2018/635 du 31 OCTOBRE 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Inter Communale;

Vu le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la N°004/DC/FEICOM/CIPM/ Dossier d'Appel d'Offres N°016/DC/FEICOM/CIPM/2019 du 03 septembre 2019 pour la fourniture du matériel réseau informatique au FEICOM

DECIDE:

Article 1er : L'Entreprise **INFOGENIE TECHNOLOGIES SARL, BP 14 950 YAOUNDE, TEL : 222 20 56 71** est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres **N°016/DC/FEICOM/CIPM/2019 du 03 septembre 2019** pour la fourniture du matériel réseau informatique au FEICOM pour un montant de **NEUF MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE CINQ (9 799 965) francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **vingt-neuf (29) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Article 2 : Le Responsable de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Novembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

DECISION N° 19-018/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 29 OCT 2019 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/20L9/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019 DU 24 SEPTEMBRE 2019. POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES DE FONCTION, UN BUS CLIMATISÉ DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE ;

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°005 du 16 avril 2001, portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;

Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007, portant régime financier du Cameroun ;

Vu la Loi 2017/010 du 12 juillet 2017, portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu le décret n° 92/074 du 13 avril 1992, portant transformation des Centres Universitaires de Buéa et de Ngaoundéré en Universités ;

Vu le décret n° 93/028 du 19 janvier 1993, portant organisation administrative et académique de l'Université de Ngaoundéré ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°93/027 du 19 janvier 1993, portant dispositions communes aux Universités ;

Vu le décret n°2017/318 du 27 juin 2017, portant nomination d'un « Vice - Chancelier » et des Recteurs dans certaines Universités d'Etat ;

Vu la décision n°0101/CAB/MINMAP du 03 juillet 2013 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains établissements publics et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert n°008/2019/AAONO/UN/R/ SG/DIPD/CIPM/2019 du 24 septembre 2019, pour la fourniture de deux (02) véhicules de fonction, un bus climatisé de 26 places et d'un pick-up 4x4 double cabine à l'Université de Ngaoundéré ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : L'avis d'appel d'offres national ouvert n°008/2019/AAONO/UN/R/ SG/DIPD/CIPM/2019 du 24 septembre 2019, pour la fourniture de deux (02) véhicules de fonction, un bus climatisé de 26 places et d'un pick-up 4x4 double cabine à l'Université de Ngaoundéré est à compter de la date de signature de la présente décision annulé.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

NGAOUNDERE le 29 Octobre 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

DECISION PREFECTORALE N°002 /DP/J09/SAEFPORTANT RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°018/DAO /P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 03 OCTOBRE 2019, POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES TOITURES, ÉTANCHÉITÉ, PLAFONDS, SOLS INTÉRIEURS ET SOUBASSEMENT EXTÉRIEUR AU LYCÉE MIXTE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Préfets;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la lettre N°005551/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT-NC portant autorisation du gré a gré,

DECIDE :

Article 1^{er} : En application des dispositions des articles N°102 (1) , 102 (2) et 102 (3) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le Dossier d'Appel d'Offres N°018/DAO /P-AKGA/CDPM-NM/2019 du 03 octobre 2019, pour les travaux de réfection des toitures, étanchéité, plafonds, sols intérieurs et soubassement extérieur au lycée mixte d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre est rapporté pour compter de la signature de la présente décision.

Article 2 : Le Chef d'Agence Régional de Régulation des Marchés Publics du Centre, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou et le Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou sont chargés, chacun en ce qui le concerne, **chargés de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-**

AKONOLINGA le 30 Octobre 2019

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

COMMUNE DE NGOMEDZAP

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C-NZP/CIPM/2019 DU 14/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) A L'HOTEL DE VILLE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'OREGION DU CENTRE – FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE DE NGOMEDZAP - EXERCICE 2019. ADDITIF N°001

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres				
Au lieu de ...				
n/a				
Lire plutôt				
<u>LIRE :</u>				
N°	DESIGNATION	U	PRI	
			EN CHIFFRE	
1	TRAVAUX PRELIMINAIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER			
1.1	TERRASSEMENTS GENERAUX			
1.1.1	<p><u>Terrassements complémentaires y compris la mise à la décharge des terres excédentaires</u></p> <p>Ce prix forfaitaire rémunère tous les travaux de terrassement complémentaires ainsi que la mise à la décharge publique.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	FF		
1.2	INSTALLATION DE CHANTIER			

1.2.1	<p><u>Etudes d'exécution (Etudes géotechniques, dossier d'exécution production des plans d'exécution, planning des travaux, procédés généraux de construction)</u></p> <p>Ce prix forfaitaire rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les frais d'établissement du projet d'exécution ; - Les frais d'établissement, d'un dossier de recollement de tous les ouvrages exécutés à la fin des travaux ; <p>LE FORFAIT :</p>	FF	
-------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----	--

1.2.2	<p><u>Installation de chantier y compris le repli du matériel et matériaux</u></p> <p>Ce prix forfaitaire est valable pour toute la durée du chantier, y compris en cas de retard, s'il y a lieu.</p> <p>Il rémunère :</p> <p>- Les frais de mise en place des installations, l'aménagement d'une base vie pour le personnel de l'Entreprise et la location ou acquisition des terrains, s'ils ne sont pas mis à la disposition de l'Entreprise par l'Administration ;</p> <ul style="list-style-type: none">● Le déplacement total ou partiel de ces installations au cours du chantier y compris les transferts. <p>Après constat par l'Ingénieur du Marché, 70 % du forfait sera payé au cocontractant pour couvrir ces frais, à la phase d'Installation.</p> <p>- Les frais de repliement du chantier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none">● Le démontage et l'enlèvement ou la suppression de toutes les installations fixes appartenant à l'Entreprise;● Le démontage et le repliement des ateliers de fabrication ;● Le repliement de tout le personnel et le matériel amenés de la base vie ou du chantier. <p>Après le constat de l'Ingénieur du Marché du repliement du chantier, 30 % du forfait de l'installation du chantier sera payé au cocontractant pour couvrir ces frais.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	FF	
-------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----	--

1.2.3	<p>Baraque de chantier, Panneau de chantier, Bureaux de chantier et blocs de toilettes de chantier, hangars de préfabrication et alimentation provisoire de chantier (eau et électricité)</p> <p>Ce prix forfaitaire rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'une baraque de chantier ; - La fixation d'un panneau de chantier ; - Les frais d'installation de tous les matériels nécessaires à l'exécution des travaux, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> ● L'installation des équipements pour les bétons (atelier de coffrage, ateliers de ferrailage, bétonnière, vibreur, véhicule de liaison, groupe électrogène) . <p>LE FORFAIT :</p>	FF	
2	TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES		
2.1	DEBLAIS		
2.1.1	<p><u>Fouilles en rigole pour mur de soutènement et mur de clôture de l'entrée principale</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3), les travaux de fouilles manuelles avec finitions manuelles des longrines et des murs de soutènement, mesuré par métré contradictoires.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	m ³	
2.2	REMBLAIS		
2.2.1	<p><u>Remblais de terre compacté autour du mur de soutènement et mur de l'entrée principale par couche de 20 cm</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3), mesuré par métré contradictoire, les travaux de remblai au compacteur ou à la dame sauteuse sous dallage. Il comprend le transport des matériaux d'apport, sa sélection afin de respecter les caractéristiques du CCTP.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	m ³	
3	FONDATIONS		

<p>3.1</p>	<p><u>Béton de propreté dosé à 150kg/m3</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3) le béton de propreté dosé à 150 kg/m3 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de gravier selon le CCTP ; - la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la mise en œuvre d'une couche de 5 cm d'épaisseur ; - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	<p>m3</p>	
<p>3.2</p>	<p><u>Béton armé dosé à 350 Kg/m3 pour semelles isolées</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3) le béton dosé à 350 kg/m3 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de gravier selon le CCTP ; - la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la fourniture et le façonnage des fers à béton ; - la mise en œuvre - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	<p>m3</p>	

<p>3.3</p>	<p><u>Béton armé dosé à 350 Kg/m3 pour amorces de poteaux</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3) le béton dosé à 350 kg/m3 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de gravier selon le CCTP ; - la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la fourniture et le façonnage des fers à béton ; - la mise en œuvre - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	<p>m³</p>	
<p>3.4</p>	<p><u>Maçonnerie en agglos bourrés de 20x20x40 pour mur clôture</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m2) la fourniture et la pose d'agglos bourrés en fondations conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture des agglos de 20x20x40 selon le CCTP ; - la fourniture du béton de bourrage dosé à 150 kg/m3 ; - la fourniture du mortier de pose dosé à 400 kg/m3 ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la mise en œuvre - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CARRE.....</p>	<p>m²</p>	

<p>3.5</p>	<p><u>Béton armé dosé à 350 Kg/m3 pour longrines mur de clôture entrée principale</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3) le béton dosé à 350 kg/m3 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de gravier selon le CCTP ; - la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la fourniture et le façonnage des fers à béton ; - la mise en œuvre - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	<p>m3</p>	
<p>3.6</p>	<p><u>Béton armé dosé à 350 Kg/m3 pour semelle filante mur de soutènement</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3) le béton dosé à 350 kg/m3 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de gravier selon le CCTP ; - la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la fourniture et le façonnage des fers à béton ; - la mise en œuvre - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	<p>m3</p>	

<p>3.7</p>	<p><u>Béton armé dosé à 350 Kg/m3 pour voile mur de soutènement</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3) le béton dosé à 350 kg/m3 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de gravier selon le CCTP ; - la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la fourniture et le façonnage des fers à béton ; - la mise en œuvre - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	<p>m³</p>	
<p>4.1</p>	<p><u>Béton armé dosé à 350 Kg/m3 pour poteaux mur de clôture entrée principale</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3) le béton dosé à 350 kg/m3 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de gravier selon le CCTP ; - la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la fourniture et le façonnage des fers à béton ; - la mise en œuvre - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	<p>m3</p>	

<p>4.2</p>	<p><u>Maçonnerie en agglos bourrés de 20x20x40 pour mur de clôture entrée principale</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m2) la fourniture et la pose d'agglos bourrés en fondations conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture des agglos de 20x20x40 selon le CCTP ; - la fourniture du béton de bourrage dosé à 150 kg/m3 ; - la fourniture du mortier de pose dosé à 400 kg/m3 ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la mise en œuvre - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CARRE.....</p>	<p>m²</p>	
<p>4.3</p>	<p><u>Béton armé dosé à 350 Kg/m3 pour chaînage mur de clôture entrée principale</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3) le béton dosé à 350 kg/m3 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de gravier selon le CCTP ; - la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ; - la fourniture d'eau de gâchage ; - la fourniture et le façonnage des fers à béton ; - la mise en œuvre - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CUBE.....</p>	<p>m³</p>	

4.4	<p><u>Enduits de ciment sur les deux faces des murs de soutènement et mur de clôture entrée principale</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m2) les enduits conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture du sable et du ciment selon le CCTP ; - la fourniture d'eau de gâchage selon le CCTP ; - la mise en œuvre d'une couche de 1,5 cm d'épaisseur ; - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	m3	
5	PEINTURE		
5.1	<p><u>Fourniture et pose peinture à eau de type PANTEX 1300 sur les deux faces du mur de soutènement suivant les colories du maître d'ouvrage</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m2), la pose de la peinture sur les de soutènement conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution d'une couche d'impression suivant le CCTP ; - l'exécution d'une couche de finition en peinture acrylique suivant le CCTP ; - le matériel de mise en œuvre ; - toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre carré (m2), mesuré par métré contradictoire.</p> <p>LE METRE CARRE</p>	m ²	

6	AMENAGEMENTS EXTERIEURS - RESEAUX DIVERS (VRD)		
6.1	<p><u>Fourniture et pose des perrés maçonnés sur le talus arrière du bâtiment principal</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3), la pose des perrés maçonnés conformément au CCTP.</p> <p>LE METRE CUBE</p>	m3	
6.2	<p><u>Fourniture et pose des pavés</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m2), la fourniture et la pose des pavés sur toute la cours conformément au CCTP.</p> <p>LE METRE CARRE</p>	m ²	
6.3	<p><u>Fourniture et pose du mat de drapeau devant le bâtiment principal (structure en béton et en acier) suivant le choix du maître d'ouvrage</u></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), la fourniture et la pose du mat de drapeau conformément au CCTP.</p> <p>L'UNITE</p>	U	
6.4	<p><u>Fourniture et pose de la plaque devant l'entrée principale</u></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), la fourniture et la pose d'une plaque devant l'entrée principale conformément au CCTP.</p> <p>L'UNITE</p>	U	

Pièce N°7 : DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)

LIRE :

DEVIS QUANTITATIF & ESTIMATIF DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE		DE LA CLOTURE ET DES DE NGOMEDZAP			
N°					



DESIGNATION



U



QTE



1	TRAVAUX PRELIMINAIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER				
1.1	TERRASSEMENTS GENERAUX				
1.1.1	Terrassements complémentaires y compris la mise à la décharge des terres excédentaires	FF	1		
1.2	INSTALLATION DE CHANTIER				
1.2.1	Etudes d'exécution (Etudes géotechniques, dossier d'exécution production des plans d'exécution, planning des travaux, procédés généraux de construction)	FF	1		
1.2.2	Installation de chantier y compris le repli du matériel et matériaux	FF	1		
1.2.3	Baraque de chantier, Panneau de chantier, Bureaux de chantier et blocs de toilettes de chantier, hangars de préfabrication et alimentation provisoire de chantier (eau et électricité)	FF	1		
	Sous Total 1 : Travaux préliminaires et Installation de chantier				
2	TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES				
2.1	DEBLAIS				
2.1.1	Fouilles en rigole pour mur de soutènement et mur de clôture de l'entrée principale	m ³	600		
2.2	REMBLAIS				
2.2.1	Remblais de terre compacté autour du mur de soutènement et mur de l'entrée principale par couche de 20 cm	m ³	600		
	Sous Total 2 : Terrassements Complémentaires				
3	FONDATIONS				
3.1	Béton de propreté dosé à 150kg/m3	m3	7		
3.2	Béton armé dosé à 350 Kg/m3 pour semelles isolées	m3	2,2		
3.3	Béton armé dosé à 350 Kg/m3 pour amorces de poteaux	m ³	0,6		

3.4	Maçonnerie en agglos bourrés de 20x20x40 pour mur clôture	m ²	42,5		
3.5	Béton armé dosé à 350 Kg/m ³ pour longrines mur de clôture entrée principale	m ³	2,2		
3.6	Béton armé dosé à 350 Kg/m ³ pour semelle filante mur de soutènement	m ³	57		
3.7	Béton armé dosé à 350 Kg/m ³ pour voile mur de soutènement	m ³	64,053		
Sous Total 3 : Fondations					
4	MACONNERIES ET ELEVATIONS				
4.1	Béton armé dosé à 350 Kg/m ³ pour poteaux mur de clôture entrée principale	m ³	2,176		
4.2	Maçonnerie en agglos bourrés de 20x20x40 pour mur de clôture entrée principale	m ²	24		
4.3	Béton armé dosé à 350 Kg/m ³ pour chainage mur de clôture entrée principale	m ³	1,7		
4.4	Enduits de ciment sur les deux faces des murs de soutènement et mur de clôture entrée principale	m ³	200		
Sous Total 4 : Elévations					
5	PEINTURE				
5.1	Fourniture et pose peinture à eau de type PANTEX 1300 sur les deux faces du mur de soutènement suivant les colories du maitre d'ouvrage	m ²	200		
Sous Total 5 : Peinture					
6	AMENAGEMENTS EXTERIEURS - RESEAUX DIVERS (VRD)				
6.1	Fourniture et pose des perrés maçonnés sur le talus arrière du bâtiment principal	m ³	200		
6.2	Fourniture et pose des pavés sur la cours	m ²	2 145		
6.3	Fourniture et pose du mat de drapeau devant le bâtiment principal (structure en béton et en acier) suivant le choix du maitre d'ouvrage	U	1		

6.4	Fourniture et pose de la plaque devant l'entrée principale	U	1		
	Sous Total 6: Aménagements extérieurs-Réseaux Divers (VRD)				
HTVA					
TVA (19,25%)					
TTC					
IR (2,2%)					
NET A MANDATER					

Par ailleurs, les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres sont priées de passer au Secrétariat Général de NGOMEDZAP, retirer les documents complémentaires dudit dossier.

NGOMEDZAP le 4 Novembre 2019

Le MAIRE

NDJIE MVENG Tobias

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm